

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse

**Rapport annuel  
2003 - 2004**



---

**BUREAU DU MINISTRE,  
ÉDUCATION, CITOYENNETÉ ET JEUNESSE**

Bureau 168  
Palais législatif  
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8  
CANADA

Monsieur John Harvard  
Lieutenant-gouverneur du Manitoba  
Palais législatif, bureau 235  
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

Monsieur le Lieutenant-gouverneur,

J'ai le privilège de vous présenter le rapport annuel du ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba pour l'exercice clôturé le 31 mars 2004.

Veillez recevoir, Monsieur le Lieutenant-gouverneur, mes respectueuses salutations.

Le ministre,

Peter Bjornson





Sous-ministre de l'Éducation,  
de la Citoyenneté et de la Jeunesse

Bureau 162  
Palais législatif  
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8  
CANADA

Monsieur Peter Bjornson  
Ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse  
Bureau 168, Palais législatif  
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel d'Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2003 au 31 mars 2004.

En novembre 2003, le Ministère a vu son mandat grandir, lorsqu'un volet « citoyenneté » s'est ajouté aux tâches de la Division Jeunesse Manitoba. Ce changement constitue une reconnaissance de la nécessité d'aider les jeunes à comprendre leur histoire et leur rôle de citoyen, et de les encourager à devenir membres à part entière de notre société démocratique.

En 2003-2004, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba a fait d'importants progrès dans la mise en œuvre du *Programme d'action en éducation favorisant la réussite chez les élèves*. Bon nombre des activités prévues ont été terminées et d'autres ont été commencées. La collaboration avec Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle Manitoba a permis l'élaboration du *Plan d'action sur l'éducation autochtone*, la création de l'Initiative en matière d'enseignement technique et professionnel (annoncée récemment), l'utilisation accrue de la double reconnaissance des crédits et une application plus répandue de l'évaluation et de la reconnaissance des acquis (ERA).

Les documents de base des nouveaux programmes d'arts ont été élaborés en 2003-2004 en vue d'améliorer l'ampleur et la qualité de l'éducation offerte aux enfants et aux jeunes du Manitoba. D'importantes étapes ont été franchies dans l'amélioration des possibilités de carrière des élèves manitobains. L'augmentation du financement aux programmes de formation professionnelle et technique renforcera les programmes existants, favorisera l'élaboration de nouveaux programmes et permettra la mise à niveau de l'équipement de formation professionnelle et technique des écoles secondaires du Manitoba. Les élèves pourront profiter de programmes techniques améliorés qui les mèneront à des carrières valorisantes et leur permettront d'accéder à de plus nombreux programmes d'enseignement postsecondaire.

La collaboration avec les parents, les éducateurs et des membres des collectivités de l'ensemble de la province a eu pour résultat nombre de partenariats reliés à des projets en 2003-2004. Ces partenariats ont été essentiels aux réalisations effectuées et à la poursuite des projets. La collégialité et le respect dans lesquels ont travaillé nos partenaires et le personnel du Ministère montrent bien l'engagement des Manitobains envers l'apprentissage et le rôle que joue l'éducation dans la prospérité sociale et économique.

Je réitère l'affirmation faite l'an dernier au moment de la présentation du rapport annuel 2002-2003 : les attentes par rapport à l'éducation n'ont jamais été aussi élevées, ni les avantages qu'on en retire, aussi grands. Le rapport 2003-2004 révèle un système d'éducation qui répond aux besoins actuels des Manitobains et se prépare à répondre aux besoins futurs des Manitobains. L'avenir de nos enfants et de nos jeunes est prometteur et enthousiasmant. Je suis fière de travailler avec les Manitobains, grâce auxquels cela est possible.

Le tout respectueusement soumis.

La sous-ministre,

Pat Rowantree

